

Alger le 09 avril 2025

COMMUNIQUE 01-25

Chères consœurs, chers confrères,

Le Syndicat National des Enseignants Chercheurs Hospitalo-universitaires (SNECHU) tient à exprimer sa profonde indignation face au retard injustifié et incompréhensible dans la publication du régime indemnitaire des activités de santé, alors même que notre statut particulier a été promulgué depuis janvier 2024, de même que le régime indemnitaire de l'enseignement.

Ce silence persistant, malgré un dossier complet déposé auprès de la commission concernée, suscite colère, frustration et exaspération au sein de toute la corporation, et particulièrement chez les Maîtres-assistants Hospitalo-universitaires, qui représentent la majorité des Enseignants Chercheurs dans les Facultés de Médecine et de Pharmacie, mais aussi la pierre angulaire du système de santé public.

Le Maître-assistant Hospitalo-universitaire assure des soins de haut niveau, participe activement à la prise en charge des patients référés des quatre coins du pays, et joue un rôle central dans la formation des médecins et paramédicaux dans des conditions souvent difficiles. Cette charge de travail considérable n'est aucunement reconnue ni récompensée par le régime indemnitaire actuel, dont la rétribution demeure dérisoire, dans un contexte de pouvoir d'achat en chute libre, d'inflation galopante, et de fuite des compétences vers le privé ou l'étranger.

Ce qui est d'autant plus décevant, c'est que tous les autres corps de la santé ont vu leur régime indemnitaire publié et revalorisé, tandis que les Enseignants Chercheurs Hospitalo-universitaires sont les seuls à être laissés pour compte. Ce traitement inéquitable est perçu comme une injustice envers un corps d'élites qui joue un rôle fondamental dans le système de santé ainsi que la formation de tous les autres corps de la santé.

Face à cette situation alarmante, le SNECHU annonce l'organisation d'Assemblées Générales dans toutes les Facultés de Médecine et de Pharmacie à travers le territoire national, avec à l'ordre du jour la discussion d'actions et de mouvements de protestation.

Nous appelons l'ensemble de nos collègues à se mobiliser massivement. Nous demandons la publication dans les plus brefs délais du régime indemnitaire des activités de santé, tel que proposé par notre syndicat, avec une recomposition plus juste et équitable des indemnités et une revalorisation significative de la prime de performance.

Le SNECHU demande aussi une réunion urgente avec les tutelles (ministères de la Santé et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique) afin d'établir une feuille de route claire et engageante.

Ensemble, exigeons le respect de notre statut, la reconnaissance de notre rôle, et la dignité de notre profession.

**Pour le Bureau
National du SNECHU**



Adresse : CHU Mustapha – Alger

Tél/Fax : 023 55 97 89 – E-mail : secretariat@snechu-dz.com – Site internet : www.snechu-dz.com

